



COMPTE RENDU DU 4 AVRIL 2017

\*\*\*\*\*

**Présents : membres :**

- Mmes Berchet, Fadda (Directrice pôle Citoyenneté), Olivas-Guisset Elue Référente, Montagné Elue Référente, Jaquin, Turlonias, Ouzounian, Caizergues, , Flautre, De Zarate
- Mrs. Lafforgue, Amsellem, Verhaegue, Hurtado, Vincent, Lenhardt, Flores, Sablayrolles

**Excusés :** Mme Khadri (Chargée de Mission Conseils Citoyens)

**Absents ;** Mme Humbert, M Cottin

**Ordre du jour :**

- Suivi de nos doléances
- Pollution bras d'eau quartier des peupliers
- Point effectué par M. Lafforgue
- Présentation du dispositif Amélioration cadre de vie et habitat par Mme Berchet

**1- Suivi des dossiers en cours :** En l'absence de Mme Khadri, le document de suivi de nos doléances, a été remis à Mme Fadda.

**2- Analyse des eaux du bras d'eau quartier les peupliers**

Lors de la réunion du 28 Février, Fabrice Hurtado nous avait informés des suspicions de pollution du bras de la Meyral (remise des documents, articles de journaux). Suite à cela, une explication de l'état du bras d'eau bordant le quartier des peupliers a été faite aux élus présents à la réunion du CC le 7 Mars: présences de boues - suspicion forte de pollution liée à la proximité de l'usine AREVA. Pour lever tout doute sachant que les riverains sont nombreux, le Conseil Citoyens Cité a demandé à la Mairie de réaliser une expertise des boues. Un devis établi par la Crirad a été remis aux représentants de la Mairie, le montant s'élève à 4974,74 € TTC. La demande de réalisation de cette étude est entre les mains de la Mairie, qui attend pour nous donner suite à notre demande, l'engagement des différentes parties prenantes, préfecture, état.. Toutefois, Mme Montagné précise que la prise en charge intégrale du montant du devis ne poserait pas de problème à la commune.

M. Amsellen Propriétaire de l'hôtel 4 étoiles « Le Moulin du Gua », présent à notre réunion, indique qu'il a investi dans cet établissement 4 millions d'Euros. Il emploie actuellement 15 personnes. 30 % de sa clientèle vient de l'Europe du nord. Le canal de la Robine traverse son établissement. Si le projet TDN, voir le jour il considère qu'il sera dans l'obligation de vendre son hôtel qui est à 1,5km de l'Usine de Malvezi. En effet, une telle construction, lui ferait perdre sa clientèle qui est particulièrement attachée à l'écologie. Il précise qu'e-avant la construction de son hôtel personne à la Mairie ne lui avait indiqué le classement d'un Site SEVEZO, à proximité.

M. Amsellem souhaiterait connaître l'état d'avancement du projet d'un port sur la Robine, et l'installation de navettes fluviales. Il est à noter que de nombreux touristes qui utiliseront la Robine pour se rendre au Musée de la Romanité pourraient utiliser ce port pour visiter Narbonne.

**Point des réalisations environnement fait par M. Lafforgue :**

En ce qui concerne le jardin des vicomtes, les plantes et arbustes anciens ont été enlevés et remplacés par de jeunes plants. Un projet de 2014 n'a pas été Retenu. Une canisette sera mise en place derrière la poudrière.

Mise en place de bacs à fleurs :4 jardinières ont été octroyées par la Mairie pour notre quartier, l'opération va se généraliser sur les autres quartiers. Vraie réussite là où elles sont en place, volonté de généraliser et de développer cette action qui favorise le lien social. Opération suivie par Mme De Zarate entre autres.

M. Lafforgue prendra connaissance du projet de fleurissement de certaines rues, sous la responsabilité des habitants :

Mme Tournalias indique que ce projet fait partie des propositions de la commission inter conseils "Environnement Cadre de vie" et qu'il s'agit de passer un contrat entre la commune et les habitants souhaitant participer.

Le CC souligne un déficit de communication avec la mairie. Mme FADDA en prend note.

**3- Présentation du dispositif Amélioration cadre de vie et habitat par Mme Berchet du cabinet d'études Cithadé (mandaté par le Grand Narbonne).**

La mission de ce cabinet est basée sur l'accompagnement dans le cadre :

- a) Des Aides pour les propriétaires occupants (aide sociale selon revenus).
- b) Des aides pour les logements locatifs, intervention sur le bâti dégradé et très dégradé (45 % de subvention sous réserve que le loyer soit encadré durant 9 ans )
- c) Des aides pour les copropriétés dégradées,
- d) Des aides du Grand Narbonne pour la rénovation des façades.

Mme Berchet suite aux explications fournies, nous a distribué des documents relatifs à ces missions avec entre autres le périmètre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain. Les axes prioritaires de l'accompagnement pour la rénovation des façades : les rues du Luxembourg, de la Parerie, de l'ancien courrier, droite, Quai Dillon, Cours Mirabeau, cours de la République. La Permanence du Cabinet Cithadé se tient 19 bis rue Gustave Fabre.



Narbonne

**4- Réunions prévues :**

**a) Conseil Municipal Extraordinaire pour débattre du projet TDN** (Traitement des Nitrates) par la société Areva sur le site de Malvézy, le Jeudi 6 Avril à 18h30 dans la salle des synodes du palais des archevêques.



Narbonne

Ville de Narbonne

**b) Atelier déplacements doux le 4 Mai** Co-organisé par La ville et le Grand Narbonne, dans les locaux du Grand Narbonne (BD Frédéric Mistral) :

Mme Turlonias, et M. Flores assisteront à cette réunion avec comme suppléant M. Hurtado.



Narbonne

Information Ville de Narbonne

**Rappel :** En raison du Jeudi de l'Ascension le 25 Mai 2017, la fête des voisins au niveau national a été avancée au vendredi 19 Mai

Co organisé par Mme de ZARATE du conseil citoyen, du Service Sante de la Ville, Maison des Potes, L'ABP21 et Pension de Familles Adoma.

**Prochaine réunion : mardi 9 Mai 2017 à 18H30**

**Salle Polyvalente du CCAS - rue benjamin CREMIEUX**

**Ordre du jour :**

**Compte rendu de la réunion publique sur le projet TDN**

**La fête des voisins et La tenue de nos permanences**